

PROCÈS-VERBAL - COMITÉ SYNDICAL DU SEAT
SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

DU MERCREDI 14 JUIN 2023

Le Comité Syndical du SEAT, légalement convoqué le mercredi sept juin, s'est réuni à 18 heures, le mercredi quatorze juin deux mille vingt-trois, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Titulaires présents :

Jean-Pierre BUCHE
Pascal BRUHAT
Jean-Louis DAVENNE
Amalia QUINTON

Titulaires excusés :

Jean DELAUGERRE
Daniel SALLES
Fanny BLANC
Gilles PETEL
Antoine DESFORGES
Grégory DESTOMBES
Catherine PHAM

Suppléants présents :

Pierre DUPECHER
Danielle RANCY

Suppléants excusés :

Céline AUGER
Françoise BERNARD
Karine SOLOIS
Julien LACOUR
Marie-Françoise CHOFFRUT
Cédric MEYNIER
Maurice DESCHAMPS

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	6		1	3	7	/	/	/

Autre présent : A. GRUZELLE, Coordinateur de projet de l'Ecopôle du Val d'Allier

Le Président du SEAT, JPB, demande si des remarques sont formulées sur le PV du dernier Comité Syndical qui a eu lieu le 15 mars 2023. Aucune remarque n'est formulée, le compte-rendu est donc accepté à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour est rappelé comme suit :

- 1. Point de trésorerie**
 - Situation au compte
 - Suivi de trésorerie
- 2. Affaires internes**
 - Budget : passage à la M57 – projet de délibération
 - Statut SEAT : mise à jour de la cartographie de l'Ecopôle du Val d'Allier – projet de délibération
 - Cartographie de la maîtrise foncière – projet de délibération N°9
- 3. Demandes de subvention :**
 - Opérations du plan de gestion ENS 2023-2024 (30 % sur deux ans au lieu de 70 % sur un an) - délibération modificative LEADER N°10
 - Demande de financement complémentaire auprès du CD63 « maison du gardien / habitat léger Champmot » – projet de délibération N°11
 - Ecopolys : demande de financement dans le cadre du dispositif de soutien de la Région AURA pour financer l'organisation d'une manifestation ou d'un concours – projet de délibération N°12
- 4. Devis de rénovation/réhabilitation de la halle agricole suite à sinistre – projet délibération N° 13**
- 5. Animations EVA**
 - Programme estival annuel
 - Animations avec les écoles du territoire
- 6. Communication SEAT**
 - Réseaux sociaux SEAT Ecopôle du Val d'Allier
 - Autres supports de communication : memento réglementaire
- 7. Point d'information sur les projets en cours**
 - Projet GEVA : étapes et perspectives
 - Travaux Champmot : état d'avancées du projet FAE
 - Fête de l'Ecopôle du 8 au 10 septembre
 - Partenariat SEAT/Association Pêche Nature du Val d'Allier

Un point est ajouté à l'ODJ par le comité syndical, sur proposition, pour instaurer le droit de préemption sur l'ENSIL- EVA.

I. SUIVI DE TRESORERIE

A. Situation du compte de trésorerie

Au 12/04/2023, la situation du compte montre une situation de 142 595,42 €.

En recette du budget SEAT, les derniers encaissements recensés sont les suivants :

- 46 174,26 € dans le cadre du CTVAA et le fond FEDER 2017 ;
- 48 557,15 € dus à l'indemnité de l'assurance ;
- 70 000,00 € : Participation financière des deux EPCIs adhérentes au syndicat ;
- 25456,00 € du CD63 pour la gestion de l'ENSIL en 2022.

Les dernières dépenses importantes réalisées sont les suivantes :

- 61 200 € versé à Rural Combo pour la construction de l'atelier agricole Champmot
- 37 000 € versé à Delarue Martin, architecte et au SIVOM pour la construction de la maison du gardien (terrain d'accueil d'une famille de gens du voyage)
- 15000 € versé à la Régie de territoire des deux rives pour la plantation des haies sur l'espace Champmot

Les dossiers en attente d'encaissement de subvention sont les suivants :

- Plan de gestion ENSIL 2022 LEADER
- Plan de gestion ENSIL 2021 LEADER
- Ecopolys 2022 LEADER
- Etude usages et fréquentation LEADER (dépenses faites)

Les autres dossiers suivis en cours de réalisation par le coordinateur de projets sont les suivants :

- Maison du gardien - terrain d'accueil d'une famille de gens du voyage (cofinancement DETR et CD63)
- Travaux Champmot 2ème tranche (subvention LEADER 80%)
- Plan de gestion ENSIL 2023 (cofinancement LEADER et CD63)
- Acquisition foncière dans le cadre du CTVVA 2023-2025 (cofinancement AELB et CD63)
- Sensibilisation ressource en eau (cofinancement AELB et CD63)
- Etude chemin de l'eau (cofinancement AELB et CD63 ; valorisation du poste de coordinateur transfert de l'indicateur cartographique aux techniciens du territoire)
- Travaux Champmot 3ème tranche (subvention LEADER 75%)

A été rappelé le reste à percevoir des subventions sur dépenses faites dans les deux sections du budget :

Dépenses		Recette	
Plan de gestion ENSIL		Plan de gestion 2021 LEADER	7 658,44
		Plan de gestion 2022 LEADER	2980,25
		Etude fréquentation LEADER	13 185,28
Aménagement Champmot		LEADER	7 166,26
Total		Total	30 990,23

Dépenses faites			Recette à percevoir	
Plan de gestion ENSIL			Plan de gestion 2021 LEADER	10247,6
			Plan de gestion 2021 LEADER	17430
	Autre	Reste dépense 500	Ecopolys 2022 LEADER	5228,67
Total			Total	32906,27

Remarques formulées par les membres du CS présents : affectation libre du FCTVA si possibilité de récupérer une part TVA sur les projets réalisés, principalement en section investissement.

II. ORGANISATION ET AFFAIRES INTERNES

A. Comptabilité et finances : délibération prise à l'unanimité pour le passage à la nomenclature M57

Le référentiel M57 est le support de l'expérimentation du Compte Financier Unique. Le CFU, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion, vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, améliorer la qualité des comptes et simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable.

Remarques formulées par l'assemblée : ce changement des écritures comptables peut avoir des règles bénéfiques pour la gestion des amortissements sur la durée

B. Mise à jour de la cartographie de l'EVA incluant l'ENS des pacages rétrocedé par le CD63 au SEAT depuis 2019 : délibération prise à l'unanimité

Remarques formulées par l'assemblée : Périmètre à suivre du fait d'activités à proximité (par exemple les demandes successives d'Alkem côté La Roche Noire pour agrandir les bâtiments dans et hors ZAE)

C – Droit de préemption sur l'ENSIL de l'Ecopôle du Val d'Allier : délibération prise à l'unanimité pour asseoir la maîtrise foncière du SEAT pour sécuriser le projet et la destination écologique et agroécologique des terrains

III. DEMANDE DE SUBVENTION

A – Opérations du plan de gestion ENS 2023-2024 : délibération modificative prise à l'unanimité pour rééquilibrer le plan de financement et la part respective des cofinanceurs de l'opération, fonds LEADER et aide ENSIL du CD63 suite à l'instruction du dossier par le PETR du Grand Clermont

B - « maison du gardien sur Champmot » : délibération prise à l'unanimité pour une demande complémentaire auprès du CD63 en connaissance des surcoûts et dépenses imprévues liés à la viabilisation du terrain

Remarques formulées par l'assemblée : matériaux biosourcés et locaux sont utilisés pour construire la base de vie qui sera associée à trois caravanes pour la famille du gardien

C – Edition 2023 des Ecopolys : délibération prise à l'unanimité pour la demande de financement dans le cadre du dispositif de soutien de la Région AURA pour financer l'organisation d'une manifestation ou d'un concours

Remarques formulées par l'assemblée : une soirée sera consacrée aux élus du territoire et aux partenaires techniques

IV. REHBAILITATOIN DE LA HALLE AGRICOLE

Délibération prise à l'unanimité pour l'acceptation du devis de Rural Combo dans le but d'une mise en sécurité et remise en état à l'identique de la halle agricole

V. ANIMATIONS EVA

A - Programme estival d'animations « grand public » : point d'information du calendrier de réalisation

B - Animations avec les écoles du territoire : 5 écoles du territoire reçues sur site pour visites et ateliers pédagogiques

Remarques formulées par l'assemblée : associé la perspective des aménagements, la gestion des points d'entrée et la pédagogie

VI. COMMUNICATION SEAT

A. Réseaux sociaux : données statistiques des réseaux sociaux au 5 juin 2023

Remarques formulées par l'assemblée : faire connaître la date des animations « grand public » le jour précédent par l'intermédiaire des deux comptes FBK et INSTAGRAM

B - Autres supports de communication : maquette du « memento règlementaire »

Remarques formulées par l'assemblée : des règles de fonctionnement de l'Ecopôle à faire connaître et à porter à connaissance à tous les acteurs et au grand public, montrer les points sensibles et les comportements inacceptables

VII. POINT D'INFORMATION SUR LES PROJETS EN COURS

A. Avancées du projet de gouvernance partagée en faveur de la transition écologique du territoire : travail collectif en séminaire : le 2 mars, le 27 avril et 7 juin, des comptes-rendus établis à la suite de chaque rencontre et deux sprints d'écriture prévus pour réaliser la charte et les statuts en petit groupe

Remarques formulées par l'assemblée : tentative pour rassembler les partenaires dans un contexte d'implication difficile et faire vivre le projet ; expérimentation pour ouvrir le cercle des participants et répondre à la volonté de présence dans les instances de décision d'acteurs voulant s'impliquer et être reconnus en tant que porteur de projets ; initiative encadrée dans un partenariat élargi pouvant apporter des éléments de réflexion participative et capter des opportunités de projets ; étape de co-construction

B - Travaux sur l'espace agricole « Champmot » de l'EVA : plantation de haies achevée en avril et construction d'un atelier partagé et d'une station de lavage de légumes achevé en juin 2023

C. 6ème édition du festival Ecopolys : annonce d'un préprogramme

Vendredi 8 septembre

- o Journée grand public et invitation des écoles du territoire à participer
- o Soirée à destination des partenaires et élus : **inauguration**

Samedi 9 septembre

- o Marché de producteurs et d'artisans locaux, stands des partenaires
- o Fête des associations
- o Animations gratuites toute la journée
- o Spectacle gratuit et ouvert à tous
- o Apéritif offert aux intervenants

Dimanche 10 septembre

Des animations gratuites pour tous, toute la journée

V. DIVERS

Partenariat renouvelé entre le SEAT et l'association Pêche Nature du Val d'Allier pour deux ans.

Date du prochain comité syndical à prévoir : un calendrier sera transmis aux membres du comité

Autres dates de réunion/groupe de travail : réunion fréquentation, séminaires GEVA et Ecopolys de juillet à septembre